



Réalisation de 5 vidéos de promotion des services et produits proposés par la cellule QHSE de la CCISM

Cahier des charges pour le recrutement d'un prestataire

Date limite de dépôt des offres :

Le jeudi 1^{er} février 2018 à midi

Pôle Entreprises de la CCISM

BP 118 – 98713 Papeete

Contacts : 40 47 27 31 (Brice MEUNIER) / 40 47 27 72 (Orama RICHAUD) – ghse@ccism.pf

Intitulé de l'action :

Réalisation de 5 vidéos de promotion des services et produits proposés par la cellule Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement de la CCISM.

Contexte :

La CCISM est l'organe représentatif des intérêts du commerce, de l'industrie, des services et des métiers de la Polynésie française.

Elle propose plusieurs services d'accompagnement au développement des entreprises.

Certains services sont mal connus des ressortissants, tels que ceux proposés par la cellule Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE).

Le rôle de la cellule QHSE est d'accompagner, de façon individuelle ou sous forme d'opérations collectives, les entreprises à la mise en place de bonnes pratiques QHSE. La cellule propose également des labels permettant aux entreprises de mettre en avant leur démarche vertueuse et de se démarquer.

Afin de mieux faire connaître les actions menées et mettre en avant les différents services proposés par la cellule QHSE en faveur des entreprises, la CCISM souhaite produire une série de vidéos d'animation de 35 à 40 secondes.

Cible de l'opération :

Les vidéos ont pour cible les entreprises et patentés qui sont susceptibles d'être intéressés par les services proposés par la cellule QHSE de la CCISM.

Descriptif des vidéos :

Le prestataire est chargé de produire et concevoir 5 vidéos d'animations.

Les 5 thèmes envisagés sont les suivants :

- Les Visites conseil, Conseils et l'accompagnement général en QHSE
- Les Challenges pour un Fenua Durable
- Les Visites Volontaires d'Hygiène
- Les labels « Installateur Gaz Agréé », « CLCE » et « ARAVA »
- Les labels « Imprim'Vert® », « Rave Mā » et « Clef Verte »

Cette série de thèmes est donnée à titre indicatif. Le contenu définitif des vidéos sera cadré au lancement de la prestation, tout en limitant le nombre de vidéo à 5.

Les vidéos seront sous forme d'animations et accès tout public.

Elles doivent être courtes et éducatives. La durée de chaque vidéo doit être de 35 à 40 secondes afin de capter l'attention du public du début à la fin.

Le message doit donc être simple, clair, efficace.

A la fin de chaque vidéo doit apparaître le logo de la CCISM, ses coordonnées et les références de contact (site internet, téléphone, facebook...).

La bande son sera proposée par le prestataire et validée par la CCISM.

Descriptif détaillé de la mission du prestataire :

Le prestataire est chargé de la production et la réalisation de 5 vidéos d'animation d'une durée de 35 à 40 secondes chacune.

Chaque vidéo sera obligatoirement validée par la CCISM avant leur publication.

Le prestataire s'engage à effectuer toute modification des vidéos sur demande de la CCISM avant validation de la version finale.

Considérations particulières :

La CCISM sera la seule propriétaire des vidéos. Les droits d'auteur et de diffusion seront donc cédés à la CCISM.

La diffusion publique des vidéos sera réservée à la CCISM ou aux entités qui auront été autorisées par cette dernière.

Recrutement du prestataire :

La période d'appel d'offres est fixée du **Jeu**di 11 Janvier 2018 au **Jeu**di 1^{er} février 2018 à midi.

NB : Les prestataires doivent être patentés ou salariés d'un établissement enregistré au Registre du Commerce.

Les candidats transmettent à la CCISM (coordonnées ci-dessous), et au plus tard le **Jeu**di 1^{er} février 2018 à midi, un dossier de candidature contenant notamment :

- Le CV de (des) l'intervenant(s), faisant notamment mention des diplômes, références et expériences dans le domaine de la vidéo d'animation
- Le tarif proposé pour la conception des vidéos et de la réalisation de la bande son : le tarif sera donné par vidéo, en HT et TTC. Un tarif global de la prestation devra également être indiqué.
- Un descriptif des modalités d'intervention, notamment : disponibilité des intervenants, délai de réalisation, modalité de la prestation, et tout autre information permettant de cerner précisément la proposition technico-commerciale.
- Le présent cahier des charges daté, paraphé sur chaque page et signé par le candidat

Une transmission du dossier de candidature par email sera préférée (qhse@ccism.pf).

Le dossier pourra également être transmis en direct ou par courrier à l'adresse suivante :

A l'attention de la cellule QHSE
Pôle Entreprises de la CCISM
41 rue du Dr Cassiau - Papeete

Contact

Pôle Entreprises de la CCISM, angle des rues Lagarde et Dumont d'Urville, Papeete

Tél: 40 47 27 31 (Brice MEUNIER) / 40 47 27 72 (Orama RICHAUD)

Mail : qhse@ccism.pf